

# L'ÉQUIPE

# LE MÉPRIS SOCIAL C'EST MAINTENANT L'AFFAIRE DU TRIBUNAL !

Depuis plus d'un mois, la direction s'est mise en ordre de bataille et a lancé une offensive contre l'information et ses salariés. La qualité de l'information pour cette direction n'est clairement plus une priorité, même si celle-ci s'en défend. Seule la rentabilité pour les finances du groupe anime sa stratégie. Se revendiquer éditeur implique que la question de la qualité de l'information reste au cœur de ses préoccupations.

De manière cyclique, les plans de réduction d'effectifs s'enchaînent : le cinquième en cinq ans pour la SAS L'Équipe ! Ce n'est plus à démontrer, la seule préoccupation du groupe Amaury demeure de réduire la masse salariale, coûte que coûte. Ce coût, ce sont encore des journalistes qui en paient le prix !

Dans deux ans, après avoir souffert de conditions de travail dégradées – mutualisation des services et rédaction unique –, quels seront les journalistes qui subiront de nouveau un plan de « sauvegarde de l'emploi » ou une rupture conventionnelle collective ?

Le syndicat Info'Com-CGT a toujours été déterminé pour anticiper les évolutions nécessaires à l'arrivée de nouvelles technologies mais, aussi et surtout, à assurer un avenir professionnel de qualité aux salariés de l'information. La direction entend ne laisser aucun avenir pour vingt-six salariés. Et pour les journalistes qui restent, la simple maxime répétée en boucle depuis cinq ans par ces nouveaux gestionnaires de l'information : « Faire plus et mieux, avec moins. »

## INFO'COM-CGT N'ENTEND PAS LAISSER FAIRE LA DIRECTION !

Une véritable négociation avec la direction doit répondre à la volonté des salariés d'obtenir satisfaction sur ces revendications majeures :

- refuser les licenciements et tous départs contraints,
- contester le PSE dans sa globalité et les réorganisations que souhaite imposer la direction,
- obtenir le maintien du service Documentation au sein du journal L'Équipe.

Dans le processus de négociation, en réponse à ces revendications majeures, les propos de la direction se veulent rassurants... mais l'intention reste d'une violence inouïe : dehors ! Il est donc inutile d'écouter l'argumentaire de la direction à l'infini, elle se contente de faire la sourde oreille aux revendications des salariés malgré quatre journées de grève.

**Info'Com-CGT conteste le PSE et entend obtenir gain de cause sur les revendications majeures portées par les salariés. Le syndicat prend donc la responsabilité de lancer une bataille juridique en confiant à Maître Fiodor Rilov le soin**

**d'engager une action en justice pour contester ce plan de licenciement et obtenir le maintien des emplois menacés.**

Face aux velléités récurrentes de la direction contre nos emplois et nos conditions de travail, cette action juridique défend le présent et sauvegarde l'avenir. Il ne s'agit pas d'une action confidentielle puisqu'elle a l'ambition de défendre les revendications d'un ensemble.

**Nous proposons aux salariés de soutenir cette démarche juridique au service de l'intérêt collectif et de l'information en participant à l'action engagée par le syndicat et en s'associant individuellement avec celui-ci à cette démarche.**

L'action en justice se couple à l'action à mener au sein de l'entreprise. La section syndicale d'Info'Com-CGT L'Équipe répondra à toutes les mobilisations décidées par les salariés de l'entreprise.

Toutes les informations que vous souhaitez obtenir sur la procédure juridique sont à votre disposition en contactant les représentants de la section syndicale d'Info'Com-CGT.